

SITE DE LA FORMATION



Lycée Polyvalent TANI
MALANDI de Chirongui

- ✓ **Public concerné :** Toute personne âgée entre 16 et 29 ans*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée :** Savoirs de base - Diplôme de niveau 3
- ✓ **Situation administrative :** CNI ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès :** Entretien, Test/grille de positionnement. Inscription de mi-mai à mi-décembre

A PROPOS DE LA FORMATION

Objectifs :

Le titulaire du BMA « Arts graphiques » est un professionnel très qualifié des métiers d'art. Il intervient, dans la réalisation de signalétiques ou de décors. Il maîtrise l'ensemble des outils de production : plotter de découpe, imprimante numérique 2D ou 3D, plastifieuse, machine numérique de gravure et de découpe, petit outillage de peinture, outils manuels. La pose et la peinture sont réalisées en atelier et/ou en extérieur.

En atelier et sur site, son activité consiste à préparer, fabriquer et installer, si nécessaire, une signalétique.

Contenu de la formation :

Bloc de compétences professionnelles

Bloc 1 : Conduite de projet en signalétique

Bloc 2 : Étude d'une réalisation en signalétique

Bloc 3 : Réalisation d'une signalétique

Bloc 4 : Arts appliqués au métier et culture artistique

Bloc de compétences générales

Bloc 1 : Economie-gestion

Bloc 2 : Mathématiques, sciences physiques et chimiques

Bloc 3 : Français, Histoire Géographie et Enseignement moral et civique

Bloc 4 : Education physique et sportive

Bloc 5 : Langue vivante

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continue, CCF et/ou examen ponctuel

- **Bon à savoir :** La validation d'un ou plusieurs blocs de compétences est possible à l'issue de la formation.

Durée-calendrier :

- Alternance hebdomadaire du 09 octobre 2023 au 30 juin 2025
- Durée totale de la formation sur 2 ans: 920 heures

Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans : Les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, [les travailleurs handicapés](#) (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^e) dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.

Intervenant.e.s :

Enseignants certifiés de l'Education nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

Poursuites d'études et débouchés :

Voir : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/bma-arts-graphiques-option-a-signaletique>

Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprentis qui peuvent partir étudier ou travailler hors Mayotte.

Tarif et financement :

- Coût de la formation : 9466€
- Gratuité pour l'apprenti
- Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maîtres d'apprentissage et des apprentis, rendez-vous sur le portail de l'Association des apprentis de France : <https://www.anaf.fr/>

Renseignements et inscriptions :

GRETA-CFA
LPO TANI MALANDI Chirongui
BP .12
97620 Chirongui
☎ 02 69 62 87 14
✉ ufa.lpo.chirongui@ac-mayotte.fr

Référente pédagogique et coordonnatrice de l'action :

Mme Saïlina FONTE
☎ 0639 09 37 07
✉ sailina.fonte@ac-mayotte.fr

Référente mobilité :

Mme Zainati ALI
☎ 0639 40 98 65
✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr



Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez vous rendre sur notre site internet:

🌐 <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap:

Mme Amidaty OUMAR
☎ 0639 28 04 65
✉ : social.gretacfamayotte@gmail.com
amidaty.oumar@ac-mayotte.fr

Résultats de la section BMA réalisés en septembre 2023 :

- ☺ Taux de réussite à l'examen : NEANT
- 👉 Taux de satisfaction des apprentis : NEANT
- 👤 Taux d'insertion en milieu professionnel : NEANT
- 🎓 Taux de poursuite d'études : NEANT
- ✖ Taux d'interruption en cours de parcours : NEANT